



Volume 10, numéro 1, le 22 mars 2019

Ce numéro porte la rencontre du comité de retraite des 12 et 13 mars 2019. Si vous avez des questions, des commentaires ou des critiques, communiquez avec le secrétariat ou écrire à RRFS-GCF@regimeretraite.ca.

Une mise à jour de la politique de financement et d'utilisation des excédents pour refléter les nouvelles exigences légales

La « politique de financement et d'utilisation des excédents » est un document central où le comité de retraite établit l'approche retenue pour financer correctement les rentes promises, stabiliser la formule de rente et réduire le risque de déficit. La politique de financement est obligatoire pour les régimes québécois de retraite depuis le 1^{er} janvier 2019. À la lumière des nouvelles prescriptions, nous avons révisé notre politique datant de 2008. Cette nouvelle version poursuit nos objectifs de prudence et de discipline pour conserver notre régime en bonne santé et capable de faire face à ses obligations. Vous trouverez sur notre site internet la nouvelle version de la politique.

Les placements en 2018 : une mauvaise année en rendement absolu, mais une bonne dans la mesure où nos gestionnaires ont protégé le capital dans un contexte difficile

L'année 2018 n'a pas été bonne financièrement. La bourse canadienne a baissé de 8,99 %, les actions mondiales ont baissé de 0,49 %, et les obligations canadiennes ont fait 1,41 % et celles à long terme ont augmenté d'à peine 0,31 %. Pas surprenant que la caisse de retraite typique ait réalisé un rendement médian en 2018 de... -2,75 %! Dans cet environnement, notre caisse de retraite a obtenu un rendement de + 0,50 %, soit 2,27 % de mieux que les marchés dans lesquels nous sommes investis. Notre objectif de rendement visé à long terme est 5,5 % net de frais, soit environ 7,5 % en incluant les frais actuels d'administration et de gestion des placements.

Ces mauvais résultats n'ont aucun impact sur les rentes versées aux personnes retraitées ou les rentes acquises par les cotisants au Régime puisque les rentes acquises ne sont pas affectées par le rendement ou la situation financière du Régime. La situation financière du Régime au 31 décembre 2018 demeure bonne : nous détenons 1,70 \$ en caisse pour chaque 1 \$ que nous devons en rentes garanties aux personnes participantes actives et retraitées. Et, le taux de solvabilité, qui sert pour le calcul lors des départs, s'élevait à 106,4 %.

Les premiers mois de 2019 semblent partis dans l'autre direction. En un seul mois, janvier, nous avons obtenu 3,27 % de rendement. Les marchés demeurent très volatils et incertains.

Un nouveau fonds d'infrastructures taillé sur mesure pour nous

À l'instar des grandes caisses de retraite canadiennes, nous pensons qu'il faut se sortir du dilemme obligations/actions et voulons que 30 à 40 % de la caisse soient placés à l'extérieur de ces deux classes d'actifs. Dans cette optique, nous avons déjà investi 15 % de la caisse dans deux fonds immobiliers.

Depuis plusieurs mois déjà, nous demandons au comité de placement de la fiducie globale et à nos consultants en placement PBI d'envisager d'ajouter un fonds d'infrastructures. Les fonds d'investissement recouvrent trois champs : social (école, hôpitaux, prisons, édifices gouvernementaux), énergie (pipeline, tours de transmission, parcs éoliens ou solaires), transport (routes et ponts, installations portuaires ou aéroportuaires, transport en commun). Essentiels à l'économie et à la communauté, les infrastructures génèrent normalement des flux de trésorerie stables à long terme, assurent une protection contre l'inflation. Il s'agit d'un environnement compétitif limité et ayant des barrières importantes à l'entrée; cela exige une somme importante en capital.

Le problème se complique toutefois parce que nous voulions investir dans un fonds d'infrastructures, mais nous ne voulions pas nous retrouver dans :

- des Partenariats publics privés (PPP) dans la santé, l'éducation ou les prisons qui constituent une privatisation des services publics et vont donc à l'encontre des revendications du milieu communautaire pour le maintien de services publics universels, de bonne qualité et gratuits;
- dans des pipelines ou des investissements dans les énergies fossiles; et,
- dans des investissements qui feraient de l'eau une marchandise et nieraient le droit à l'eau potable essentielle à la vie.

La firme PBI, notre actuaire et aussi consultant auprès de la fiducie globale a négocié avec UBS, un fonds de fonds qui aurait une politique de placement adaptée à nous qui exclurait ou limiterait les placements que nous ne voulons pas faire. UBS gère déjà un fonds immobilier pour nous. Cette firme prend compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Ce genre de fonds de fonds contiendra des investissements à long terme et il faut prévoir des frais de gestion plus élevés que ce à quoi nous sommes habitués dans les actifs traditionnels. En contrepartie, on peut s'attendre à un rendement net de frais plus élevé que l'Immobilier direct (8 % vs 6,25 %) et surtout une diversification élevée par rapport aux actions. Cela devrait améliorer le rendement et réduire le risque de la caisse de retraite.

Le comité de retraite a donc décidé à l'unanimité d'investir dans ce fonds de fonds géré par UBS à hauteur de 15 % de l'actif de la caisse de retraite. Le fonds devrait démarrer vers l'automne 2019. Nous présenterons plus en détail ce fonds lors de l'assemblée annuelle des membres l'automne prochain.

Un site accessible sur plusieurs plateformes et inscription à l'Infolettre

Le site du Régime fait peau neuve. La nouvelle version permet maintenant d'accéder facilement et agréablement aux informations du site à partir d'une tablette ou d'un téléphone mobile.

Nouveauté! En bas de la page d'accueil, vous trouverez une fonction vous permettant de vous inscrire à l'Infolettre. Chaque nouvelle Infolettre vous sera automatiquement envoyée par courriel dès qu'il sera prêt. Toutes et tous sont les bienvenues à s'y inscrire. Parlez-en à vos collègues et amiEs.

Formation pour nos membres et pour les groupes en réflexion

Notre nouvelle formation en ligne, d'une durée de 45 minutes, destinée aux équipes de travail est encore disponible sur demande. Une occasion de présenter le Régime aux nouvelles personnes et d'en connaître plus sur nos options individuelles. Nous continuons également à offrir des présentations aux organismes qui évaluent la possibilité d'adhérer à notre régime. Passez le mot à vos partenaires!

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, le comité de retraite a accepté formellement l'adhésion de groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur notre site.

- 705 Centre contactivité inc.
- 706 Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation
- 707 ESPACE Côte-Nord
- 708 La Maison d'hébergement Le Petit Patro des Basses-Laurentides
- 709 Maison Hébergement Jeunesse Espace Vivant Living Room
- 710 Corporation de développement communautaire Les Jardins-de-Napierville
- 711 Trajectoires Hommes du KRTB
- 712 Plein Milieu (Personnel syndiqué) (voir Gr.0267)
- 713 Institut national de formation et de recherche-action (INFRA)
- 714 Maison des jeunes de St-Émile
- 715 Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles
- 716 Centre d'action bénévole du grand Châteauguay
- 717 Comité art et cultures Rock Forest-Saint-Élie-Deauville
- 718 Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda
- 719 Corporation Bénévoles d'Expertise
- 720 Regroupement de femmes de Valcanton
- 721 ALTA (Association lavalloise pour le Transport adapté) inc.
- 722 Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)
- 723 Violence Info
- 724 Maison de Jeunes Le Transit
- 725 Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT)

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !

Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 24
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 23
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 25
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 22

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2

Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473

Adresse courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca

Site internet : www.regimeretraite.ca